Sujet: [INTERNET] les marais d'Yves

De: Bernadette BOSSARD

bernadette.bossard@orange.fr>

Date: 26/11/2021 13:02

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bernadette Bossard

4 rue Alain Mimoun

44230 St Sébastien sur Loire

Bonjour,

Par ce message je vous fais part de mon avis favorable à l'extension de la réserve du Marais

d'Yves .

Il me parait nécessaire d'augmenter les surfaces facilitant la conservation de toutes les espèces ,

animales et végétales .

Cordialement,

B.Bossard

Sujet : [INTERNET] favorable au projet d'extension de la Réserve naturelle du marais d'Yves

De: Jeremy Fournier < jeremyfournier 87@gmail.com>

Date: 26/11/2021 12:54

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis favorable au projet d'extension de la Réserve naturelle du marais d'Yves.

Jeremy Fournier

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la réserve naturelle, nationale de la baie, et du

marais d'Yves

De: Daniel Ciazynski <daniel.ciazynski@gmail.com>

Date: 26/11/2021 12:05

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Après avoir lu attentivement le document d'information sur le Projet d'extension de la réserve naturelle, nationale de la baie, et du marais d'Yves, je suis favorable à ce projet à condition que soient respectés les éléments suivant présentés dans le document :

- Piste cyclable de l'anse de Fouras maintenue. Continuité littorale pédestre maintenue sur la plage.
- Des sentiers de découverte, un ou des observatoires, un itinéraire cyclable, une maison de site, doivent être des éléments structurants qui doivent être prévus dans ce projet.

Cordialement,

Daniel Ciazynski

9 Lotissement La Bragère

17310 Saint-Pierre d'Oléron

Sujet: [INTERNET] Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique

De: alex chanteloup <alexchanteloup@yahoo.fr>

Date: 26/11/2021 12:02

Pour: "secretaire@carrelets-charentais.com" < secretaire@carrelets-charentais.com>, "prefenvir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" < prefenvir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, "mairie-yves@wanadoo.fr" < mairie-yves@wanadoo.fr>, "mairie@fouras-les-bains.fr"

<mairie@fouras-les-bains.fr>

Monsieur le Préfet, Messieurs les Maires

Je répond à l'enquête public en DÉSACCORD la plus totale avec le projet d'extension de la réserve naturelle nationale du mariais d'Yves tel qu'il est ainsi rédigé.

Cette information m'ai venu de l'association des carrelets charentais dont moi et ma conjointe sommes adhérents depuis de nombreuses années.

Nous sommes des usagers du littoral, l'intérêt que nous portons pour lutter contre la perte de la biodiversité sur nos côtes est très fort.

Je pense qu'il est parfaitement compatible de maintenir des activités traditionnelles et culturelles de loisirs qui sont l'identité de notre département et de notre pays avec la préservation des espaces et des espèces.

L'état actuel du texte qui prévoit l'extension de la RNN, interdit la présence direct des usagers du littoral et bien sûr de toute les activités qui y sont liées. Cela est inacceptable - inadmissible.

Je suis, et au travers de notre association, extrêmement favorable au maintien et au regain de la biodiversité car nous en sommes DIRECTEMENT dépendant pour nos activités de pêches traditionnelles. Nous en sommes les premiers concernés.

Il est inconcevable d'admettre que dès lors que l'on veut préserver la biodiversité, on INTERDIT tout. Il s'agit d'une mise sous cloche d'un espace où l'on ne peut plus accéder , réservé à des agents verbalisateurs et autres chargé d'étude scientifiques.

Notre patrimoine naturel n'est pas un LABORATOIRE réservé à des thésards ou des doctorants en manque de supports d'études.

On se doit de garder les activités de loisirs sur l'espace côtiers de façon à intégrer les usagers , justement à la préservation de la biodiversité et non pas en les <u>ECARTANTS</u> de cet espace.

Pour cela, les usagers sont très à même de comprendre que l'on peut règlementer nos activités, dès lors qu'elles se justifient au regard du regain de la biodiversité, mais en aucun cas les <u>INTERDIRE</u>.

Si toutefois, les commanditaires de la RNN et du projet d'extension ne le savent pas, c'est grâce aux activités humaines agricoles, ou de loisirs (et aussi la chasse) que c'est milieux naturels sont aujourd'hui existants dont profite toute la biodiversité qui s'y rattache.

Si autrefois de tel interdictions avait été imposées, jamais il n'y aurait eu de pâturage, de canaux, de mares, et surtout d'entretien de ce milieu par les ruraux et gratuitement, qui sont aujourd'hui un joyaux que s'est accaparé la RNN pour tout y interdire actuellement sur fonds d'argent public.

En espérant que vous prendrez en considération mes remarques et ma colère.

Alex chanteloup - stéphanie arramy

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

<u>Pétition</u>

Trop c'est trop!

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras!

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral!

Nom:.	chanteloup		Prénom :	alex	
				•	

Adresse: ...le liboreau 17 160 SONNAC

Mail: ...alexchanteloup@yahoo.fr.....

Téléphone:0632536454

Signature:

Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : <u>mairie-yves@wanadoo.fr</u> Mairie de Fouras à l'adresse : <u>mairie@fouras-les-bains.fr</u>

Par mail, objet du mail: « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop!

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras!

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral!

Nom: ...ARRAMY...... Prénom:STEPHANIE

Adresse: ...le liboreau 17 160 SONNAC

Mail:...stephanie.arramy@yahoo.fr.....

Téléphone: 0632536454

Signature:

Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : <u>mairie-yves@wanadoo.fr</u>
Mairie de Fouras à l'adresse : <u>mairie@fouras-les-bains.fr</u>

Par mail, objet du mail: « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Sujet: [INTERNET] Extension de la réserve naturelle du marais d'yves

De: Olivier Vidal < vidal.olivier 33@icloud.com >

Date: 26/11/2021 11:57

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis pour l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves, la protection des zones humides est une priorité ainsi que toute la biodiversité qu'elles accueillent.

Mr Vidal

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du

Marais d'Yves

De: "Gmail JCK" <koenig.jeancharles@gmail.com>

Date: 26/11/2021 11:47

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "ROBLIN Didier" < mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" < mairie@fouras-

les-bains.fr>

Mortagne, le 26 novembre 2021

Monsieur le Préfet de Charente Maritime, Monsieur le Maire de Fouras les Bains, Monsieur le Maire de Yves,

Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :

- M. Bernard GRELLIER
- M. Bernard REMAUD
- Mme Brigitte MOUGRABIER
- M. Carlo SORO
- Mme Christine MICHAUX

Je vous en souhaite bonne réception,

Cordialement,

Jean-Charles KOENIG 21 rue Jean PERRY - Mortagne 17290 THAIRÉ D'AUNIS Mobile :+33 (0)6 12 18 02 07

Pièces jointes :		
Bernard GRELLIER.pdf	·	30 octets
Bernard REMAUD.pdf		30 octets
Brigitte MOUGRABIER.pdf		30 octets
Carlo SORO.pdf		30 octets
Christine MICHAUX.pdf	-	30 octets

Pétition

Trop c'est trop!

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras!

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public!

Nom: GRELLIER	
Prénom: Bermand	
Adresse: 93 B Rue des Gonth	eres 17140 Lagor
Adresse: 93 B Rue des Gonthe Mail: lecruandgreller @ orang	2: fr-
Téléphone :	••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
Signature :	

<u>Pétition</u>

Trop c'est trop!

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Bale et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras!

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom:KEMAUD	Prénom :	:
Adresse:	, AVOCETTES	17440 AYTRE
Mail: remand bernard.		
Téléphone:0.6274.02.8	3.9	
Signature :	AND STATE OF THE S	

Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : <u>mairie-yves@wanadoo.fr</u>
Mairie de Fouras à l'adresse : <u>mairie@fouras-les-bains.fr</u>

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

<u>Pétition</u>

Trop c'est trop!

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras!

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom: MONGA	BIER
Prénom : Bright	7
Adresse: ResA	race 164 Bld Joffre 14 ours la Rodrelle
Mail:	
Téléphone :	2 29 72 47
Signature: 13 1/4	and the desired the second

Pétition

Trop c'est trop!

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras I

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine I

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit l Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtlers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public!

de base loses brancarios	
Nom: SORO	
Prénom: CARLO	
Adresse: & RUE de 19 MARS 1962 17300 VERGEROUX	
Mail: SORU CARLOST COMAILOWOT	
Téléphone:06, 84 52 27 38	t
Signature :	
le 24 NOVEMBRE 2028	
Som	
	•

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras!

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom: MICHAUX	
Prénom: Chrastine:	
Adresse: 18. Hue che la.	Anguenotte Mooo LA ROCHELLE
Mail:	g
Téléphone :	,
Signature :	
	Cref

Sujet: [INTERNET] Extension de la reserve naturelle du marais d'Yves

De: "DESHAYES" < maisdee@orange.fr>

Date: 26/11/2021 11:42

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Compte tenu de la richesse géologique et de l'exceptionnelle diversité biologique de la région des marais d'Yves

l'extension de la réserve permettra une meilleure protection de cette zone et enrichira notre patrimoine commun

Je sui donc totalement favorable à cette extension.

M. DESHAYES

Sujet : [INTERNET] Oui à l'extension de la Réserve naturelle des marais d'Yves

De: Thomas Pouget <pouget.thomas7@gmail.com>

Date: 26/11/2021 11:41

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur,

Je vous écris ce mail pour attester de mon soutien total à l'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves.

Certain que l'heure est au grande décision en faveur du patrimoine naturel, il me semble primordial de non seulement préserver des espaces naturels mais de veiller également à renforcer la conservation des différentes espèces présentes.

A l'heure de changement climatique important et soudain, agissons pour la préservation de la biodiversité!

Par ailleurs, cette extension respecte en tout point le désir des pêcheurs de loisir et des cyclistes de l'anse de Fouras notamment.

L'urgence est là, pensons à l'avenir !

Thomas Pouget

Blavignaguet 48200 Blavignac Sujet: [INTERNET] Réserve naturelle des marais d'Yves

De: <estremo.caroline@orange.fr>

Date: 26/11/2021 11:25

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis extrêmement favorable à l'extension de la réserve naturelle d'Yves : il est nécessaire que nous offrions aux oiseaux des parcelles de notre pays qui leur permettent de résister aux agressions que l'activité humaine engendre. Nous nous devons de protéger la faune et la flore de notre planète et pas seulement dans les grands espaces de l'Afrique ou de l'Amazonie mais aussi chez nous, dans nos « petits pays » . Il en va de la survie de la vie sur la terre.

Merci de tenir compte des nombreux avis des protecteurs de la nature et non des consommateurs de la nature.

Soyons généreux!

Cordialement
Caroline ESTREMO

Scanned by McAfee and confirmed virus-free.

Sujet: [INTERNET] Réserve naturelle du marais d'Yves

De: Patrick Foussier <patrick.foussier@orange.fr>

Date: 26/11/2021 10:52

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Étant membre de l'LPO je suis au courant de l'enquête publique pour soutenir l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves jusqu'au Charente-Maritime.

Je vous écris pour exprimer mon avis favorable à ce projet.

Cordialement
Barbara FOUSSIER
babfoussier114@gmail.com
0665793780

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Extension de la réserve naturelle nationale du marais

d'YVES

De: BITEAU Karl < karl17120@gmail.com>

Date: 26/11/2021 10:51

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis favorable au projet d'extension de la réserve naturelle nationale dans la baie d'YVES.

Bien cordialement

Karl BITEAU 07 78 63 87 38 **Sujet :** [INTERNET] Extension réserve marais d'Yves **De :** Pascale Gallois <wangmo.nyma@gmail.com>

Date: 26/11/2021 10:51

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis favorable à l'extension de la Réserve Naturelle du marais d'Yves

Cordialement

P Gallois .

Sujet: [INTERNET] Avis favorable

De: Céline LOURDIN < c. lourdin 17@gmail.com>

Date: 26/11/2021 10:36

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Par ce mail je viens donner mon avis favorable pour l'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

Dans une société où l'homme est de plus en plus présent il est important que ce genre de projet voit le jour et nécessaire de préserver notre patrimoine naturel.

Céline LOURDIN.

Envoyé de mon iPhone

Sujet: [INTERNET] Extension de la réserve littorale d'Yves, Charente-Maritime

De: Gauthier Francis < francis.gauthier 0011@orange.fr>

Date: 26/11/2021 10:32

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Après avoir pris connaissance de tous les termes et conditions officielles de l'extension de la réserve littorale d'Yves, j'approuve cette extension dans le but d'améliorer la biodiversité sur notre sol national.

Le vendredi 26 novembre 2021

Francis Gauthier, 3 Eparvier, 42410 Pélussin

Sujet : [INTERNET] Extension de la Réserve d'Yves

De: JOEL <pilliere.joel@orange.fr>

Date: 26/11/2021 10:19

Pour: pref-envir-pref 17 @ charente-maritime.gouv. fr

Monsieur le Commissaire enquêteur

C'est une bonne nouvelle de porter la surface à 1200 hectares enfin, une grande plage protégée, c'est un bon projet pour l'environnement en général.

Je suis donc favorable au projet d'extension de la réserve.

J PILLIERE

ROCHEFORT

Sujet : [INTERNET] extension de la réserve naturelle du marais

De: marie-françoise Proust < m.f.proust@orange.fr>

Date: 26/11/2021 10:18

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis favorable au projet d'extension de la Réserve naturelle du marais d'Yves .

Merci

Marie-Françoise PROUST

ojet i (HTERVET) Projet d'extrator de la RNEVet «Enquête Publique De 1607 eurre Indest aguil Indeg graficomo Dese 2641/2011 DRIG Our 1904 (and Indell Pedit Interde-maintine goveth, mai le gâtours des bitas é, mairis y nes anasico fi

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras!

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral!

Nom: IMBERT Prénom: Gaillaume

Adresse: Z Front le Mar A7200 MoyAN

Mail: gaille imb @ gmail eu

Téléphone: O.C. S.2. 11.99.75

Signature:

Destinataires:

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : <u>pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr</u> Mairie d'Yves à l'adresse : <u>mairie-yves@wanadoo.fr</u>

Mairie de Fouras à l'adresse : <u>mairie@fouras-les-bains.fr</u>

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique » Copie à <u>secretaire@carrelets-charentais.com</u>

Pétition

Trop c'est trop!

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras l

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine!

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit l Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom: IMBERT	Prénom : .Ca.	illarme
Adresse: 2 Front	le Ner 17200	ROYAN
Mail: guille imb	. Q. gmizil . cem	
Téléphone :Q.652l	199.73	
Signature :		

Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : <u>pref-envir-pref17@charente-maritime.qouv.fr</u> Mairie d'Yves à l'adresse : <u>mairie-yves@wanadoo.fr</u>

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique » Copie à <u>secretaire@carrelets-charentais.com</u>

Sujet: [INTERNET] Avis favorable

De: Christophe Lartigau < christophe.lartigau@ornitho79.org>

Date: 26/11/2021 09:44

Pour: pref-envir-pref 17 @ charente-maritime.gouv. fr

Pour une fois que l'on peut protéger efficacement notre biodiversité : oui pour l'extension de

la réserve naturelle!

Sujet: [INTERNET] Avis Favorable extension de la RNN du Marais d'Yves

De: Romain Chisson < romain_chisson@yahoo.fr>

Date: 26/11/2021 09:38

Pour: "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" < pref-envir-pref17@charente-

maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous fais part du mon avis favorable concernant le projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves.

Il est de notre devoir de soutenir tous les projet en faveurs de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Les contraintes exercées sur les milieux naturels par l'activité humaine sont toujours plus fortes et la préservation et l'extension de zones protégées est absolument nécessaire. Le patrimoine naturel de la Charente Maritime est précieux, fragile et merveilleux. Agissons pour lui.

Cordialement.

Romain Chisson

Sujet: [INTERNET] Enquête publique pour l'extension réserve naturelle

nationale du marais et de la baie d'Yves à YVES et FOURAS

De: stephane.guenneteau@lilo.org

Date: 26/11/2021 09:38

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je suis favorable à ce projet d'extension dans la mesure où il est équilibré. Il permet à l'Etat de poursuivre le travail de protection de la biodiversité sur ce site tout en maintenant des activités humaines compatibles avec ce projet (ex: les carrelets, l'accès au littoral par la plage pour les promeneurs).

Rappelons que la moitié des populations des limicoles côtiers sont actuellement en déclins, que le contexte d'urbanisation croissante du littoral, et la multiplication de nouveaux usages sont des facteurs aggravants.

D'autre part, ce projet apporte une plus-value intéressante pour le département en permettant au public de découvrir le spectacle de la migration sur nos côtes lors des visites sur la réserve.

Cordialement,

Stéphane Guenneteau

J'utilise Lilo, le <u>moteur de recherche</u> qui finance des projets sociaux et environnementaux et sa <u>messagerie mail</u> qui minimise mon impact carbone Sujet: [INTERNET] Réserve marais d'Yves

De: ROBERT JONCOUX <rjoncoux@gmail.com>

Date: 26/11/2021 09:31

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis favorable à l'augmentation de la réserve du marais d'Yves.

Robert JONCOUX

De: lagreneepaul@wanadoo.fr

Date: 26/11/2021 09:28

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Permettez moi d'apporter mon soutien à cette extension de la réserve naturelle de la baie d'Yves. Magnifique région dans laquelle nous aimons nous promener à vélo ou à pied ; parfois même en voiture puisque nous venons de loin voir notre famille.

Et puis, à l'aune de la pandémie actuelle, il est vraiment nécessaire d'étendre ces réserves pour la faune sauvage.

Merci de prendre en considération tous ces vœux favorables à la vie sauvage certes, mais surtout à la vie humaine.

Éric Lagrenée

Sujet: [INTERNET] Projet extension RNN Marais d'Yves: AVIS FAVORABLE (avec conciliation

des promeneurs)

De: Sylvain Fagart < sylvain.fagart@hotmail.fr>

Date: 26/11/2021 09:25

Pour: "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" < pref-envir-pref17@charente-

maritime.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Objet : avis pour le projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves : AVIS FAVORABLE (avec conciliation des promeneurs).

Dans ce contexte d'érosion de la biodiversité et du changement climatique, il est vital pour les espèces, et notamment les oiseaux migrateurs de pouvoir trouver des espaces de quiétude pour mener à bien leur cycle de vie. Ces espaces sont de plus en plus rares et de plus de plus menacés par les activités de loisirs non respectueuses et l'artificialisation/anthropisation des milieux naturels. Le littoral est pour beaucoup un lieu de promenade où les gens se sentent proche de la nature, malheureusement ce sentiment purement humain n'est pas forcément compatible avec la quiétude recherchée par les oiseaux pour qui une halte migratoire est vitale. C'est pourquoi il faut avant tout privilégier la survie de notre biodiversité par rapport au confort humain. Mais la nature est un formidable outils de sensibilisation et d'éducation, c'est pourquoi je suis favorable à ce projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves tout en préservant la possibilité aux promeneurs de pouvoir admirer leur paysage en permettant un sentier à distance respectable des zones de quiétude et des consignes adaptés (chiens tenus en laisse, etc.).

Bien cordialement, Sylvain Fagart Sujet: [INTERNET] Projet extension réserve marais Yves

De: ANNE MARIE <anne-marie.veber@orange.fr>

Date: 26/11/2021 09:07

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

«Je vous prie de trouver ci-dessous mon avis sur ce projet:

Je suis favorable au projet d'extension de la Réserve naturelle du marais d'Yves

Anne Marie Veber

Sujet : [INTERNET]

De: Evelyne Guedon <guedoncaze@gmail.com>

Date: 26/11/2021 09:04

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis favorable à l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves

Evelyne Guédon

Poitiers

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Réserve d'Yves

De: Christian GRIS <alfgris@orange.fr>

Date: 26/11/2021 08:59

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis originaire de Charente-Maritime et adhérente LPO. Je désire participer à l'enquête publique pour soutenir l'extension de la réserve littorale d'Yves en Charente-maritime, gérée par la LPO depuis 40 ans et fréquentée par près de 250 espèces d'oiseaux.

Je suis très favorable et complètement convaincue que les mesures dont j'ai pris connaissance sont vitales pour les oiseaux, la nature et notre vie en général : De porter sa surface à 1 206 hectares, contre 188 actuellement

De favoriser la conservation de la biodiversité (Pélobates cultripède, Lestes macrostigma, Cynoglosse des dunes,...)

de garantir une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau (5000 Barges à queue noires et 7000 Bécasseaux maubèches en migration ...)

La réserve étendue permettra également d'anticiper les changements climatiques et en particulier l'élévation du niveau marin avec une zone de report possible pour les reposoirs d'oiseaux d'eau.

De permettre la protection d'un herbier marin de Zostère naine,

De protéger le patrimoine géologique unique des falaises de la Baie d'Yves.

Je suis certaine que ces mesures auront une influence positive sur l'économie touristique de notre beau département.

Très cordialement Sylvie Gris 12 square Gustave Bayol 49000 Angers

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet: [INTERNET] Extension de la réserve d'Yves

De: Jocelyne Six <six.jocelyne59@gmail.com>

Date: 26/11/2021 08:45

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis pour l'extension de la réserve d'Yves afin d'y favoriser la biodiversité si précieuse à notre environnement et donc à notre qualité de vie

Jocelyne Six 06-45-55-42-28 Six.jocelyne59@gmail.com Sujet : [INTERNET] l'enquête publique pour soutenir l'extension de réserve littorale de

Charente-Maritime

De: Valerie Hall < vhall 4712@gmail.com>

Date: 26/11/2021 08:18

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour, je soutiens l'extension de la réserve littorale de Charente-Maritime, gérée par LPO.

L'extension de la réserve naturelle créée en 1981, permettra notamment :

- De porter sa surface à 1 206 hectares, contre 188 actuellement
- De favoriser la conservation de la biodiversité (Pélobates cultripède, Lestes macrostigma, Cynoglosse des dunes,...)
- de garantir une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau (5000 Barges à queue noires et 7000 Bécasseaux maubèches en migration ...)
- La réserve étendue permettra également d'anticiper les changements climatiques et en particulier l'élévation du niveau marin avec une zone de report possible pour les reposoirs d'oiseaux d'eau.
- De permettre la protection d'un herbier marin de Zostère naine,
- De protéger le patrimoine géologique unique des falaises de la Baie d'Yves.

Sujet : [INTERNET] Extension de la réserve du marais d'Yves **De :** "david.etienney@yahoo.fr" <david.etienney@yahoo.fr>

Date: 26/11/2021 00:51

Pour: "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" < pref-envir-pref17@charente-

maritime.gouv.fr>

Bonjour,

je suis très favorable au projet d'extension de la Réserve naturelle du marais d'Yves. Ornithologiquement vôtre.

David Etienney